

PAYS	VILLE	POPULATION	ÉMISSIONS EN 2018	OBJECTIF D'ATTÉNUATION
BURKINA FASO	BOBO-DIOULASSO	950 000	548,064 ktCO ₂ e	ÉNERGIE STATIONNAIRE : -17,36 % ; TRANSPORT : -0,63 % ; DÉCHETS : -4,45 % D'ICI 2030 (BASE : SCENARIO BAU)

Bobo-Dioulasso, le développement d'un SEACAP après la signature du COM SSA

La ville de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) est devenue signataire de la Convention des maires en Afrique sub-saharienne (CoM SSA) en novembre 2019. Avec le soutien de la GIZ et d'ICLEI Afrique, la ville a finalisé et validé son SEACAP fin 2021, fixant ses stratégies, plans et actions pour une trajectoire de développement durable et bas carbone (GES), tout en incluant des actions d'adaptation climatique et en assurant l'accès à une énergie sûre, abordable et durable, en réponse aux impacts actuels et futurs du changement climatique dans la région.

Les actions d'atténuation inspirées de l'inventaire d'émission de référence

Pour le développement de son SEACAP, la ville de Bobo-Dioulasso a réalisé un inventaire de référence de ses émissions de GES (BEI), en utilisant le Proxy Data Tool. L'inventaire de Bobo-Dioulasso a été développé sur la base de la méthodologie décrite dans le Global Protocol for Community-scale Greenhouse Gas Emission Inventories (GPC).

Les résultats de l'inventaire indiquent que les émissions totales de GES à l'échelle de la ville de Bobo-Dioulasso en 2018 s'élevaient à 548,064 kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone (ktCO₂e). L'énergie stationnaire est le principal secteur d'émission (228,347 ktCO₂e en 2018), devant le transport (183,179 ktCO₂e) et les déchets (136,538 ktCO₂e), représentant respectivement 42 %, 33 % et 25 % des émissions de la ville.

La ville a défini un objectif d'atténuation équivalent à une réduction de 161,12 ktCO₂e par rapport au scénario BAU d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, la ville s'engage à réduire les émissions dans les secteurs de l'énergie stationnaire, des déchets et du transport à travers 15 actions. Parmi les actions prévues, on compte l'extension du réseau de feux de signalisation existant à Bobo-Dioulasso par l'installation de 50 nouveaux feux de signalisation à énergie solaire et la modernisation des

infrastructures de transport public afin d'en augmenter l'attractivité auprès de la population locale, ou encore la restructuration de sept centres de collecte de déchets ménagers existants en centres de tri de déchets urbains à Bobo-Dioulasso, avec une réorganisation de la zone de collecte pour inclure le tri et la valorisation.

Les actions d'adaptation tirées de l'évaluation des risques et de la vulnérabilité

La ville a également développé une évaluation des risques et des vulnérabilités (RVA) basée sur des données issues d'ateliers participatifs, d'entretiens et d'une analyse documentaire approfondie. Treize risques climatiques ont été identifiés comme affectant actuellement Bobo-Dioulasso, avec des impacts sur la population tels que le stress hydrique, la baisse de la productivité de l'agriculture et du bétail, l'augmentation des maladies d'origine hydrique, la destruction des infrastructures (par exemple, les routes et les bâtiments), la perte de biodiversité et l'érosion des sols.

La ville a identifié six secteurs comme étant les plus touchés par les risques climatiques actuels et futurs, et donc considérés comme prioritaires pour permettre à la ville d'être moins vulnérable aux effets du changement climatique. Elle a fixé des objectifs pour chacun de ces six secteurs à atteindre d'ici 2030 :

1. Société, communauté et culture : Par le biais des médias et de la publicité, sensibiliser au moins 50 % de la population à la

valeur de l'environnement, aux risques climatiques, à leurs impacts et aux solutions.

2. Environnement et biodiversité : Réhabiliter et aménager 50 ha de couloirs et espaces verts dégradés ; réhabiliter et protéger au moins 5 km des berges du Marigot Houet.

3. Approvisionnement en eau et assainissement : d'ici 2030, réhabiliter et aménager au moins 55 000 mètres linéaires d'infrastructures d'évacuation des eaux pluviales.

4. Agriculture, sylviculture et élevage : s'assurer que des pratiques de gestion durable des terres et des pâturages sont mises en œuvre sur au moins 10 % des terres productives.

5. Transports : s'assurer qu'au moins 20 % des routes sont protégées des inondations et de l'érosion.

6. Énergie : 20 % des bâtiments communaux doivent devenir économes en énergie grâce à l'isolation thermique.

En plus, 15 actions d'adaptation (basées sur les stratégies et plans locaux et nationaux existants) ont été formulées et seront mises en œuvre avant 2030 pour atteindre les objectifs sectoriels d'adaptation fixés pour la ville. Parmi celles-ci, neuf actions d'adaptation prioritaires et urgentes ont été identifiées pour être mise en œuvre dans le cadre du SEACAP. Pour la cible du secteur Environnement et Biodiversité, les actions formulées viseront à réhabiliter plusieurs corridors verts au sein de la ville et plusieurs espaces verts au sein de quartiers périphériques pré-identifiés de Bobo-Dioulasso.